

France-Marseille: Sprinkler systems installation work

OJ S 63/2016 31/03/2016

Contract notice – utilities

Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: EDF SA (DA-AAI-CIPN)

Postal address: 140 Avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13401

Country: France

Contact person: Portail achats

For the attention of: Nathalie Charmoillaux

E-mail: nathalie.charmoillaux@edf.fr

Telephone: +33 488566955

Internet address(es):General address of the contracting entity: www.edf.comAddress of the buyer profile: <https://pha.edf.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Other: Mécanique — nucléaire

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Refroidissement du batiment Diesel palier N4 (par brumisation).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Les CNPE des paliers N4 (CIVAUX et CHOOZ).

NUTS code FR211 Ardennes,FR534 Vienne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**II.1.4. Information about framework agreement****II.1.5.**

Short description of the contract or purchase(s)

Dans le cadre du projet VD2 N4, EDF souhaite améliorer le système de refroidissement des bâtiments Diesel et moteurs Diesel du palier N4, afin, d'une part, de maintenir une température ambiante compatible avec les matériels installés dans les locaux, et d'autre part de permettre au moteur de fournir sa puissance nominale, par température extérieure élevée. Le marché couvre les études, l'approvisionnement et l'installation de systèmes de brumisation. Les modifications consistent principalement, pour chaque tranche, à: — Installer un système de brumisation complet: pompes, bâches, tuyauteries, rampes et buses de pulvérisation, lecteurs de débit, filtration, Vannes, électrovannes, traitement préventif pour la légionellose — Mise en place de système de protection grand vent (PGVE) pour les équipements en extérieur.

II.1.6. CPV code(s)

45343230 Sprinkler systems installation work, 44115500 Sprinkler systems

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché comprend les visites et études de justification, de conception et d'exécution, les approvisionnements, les fabrications, le transport, la dépose de l'existant et le montage sur site des 4 tranches concernées (2 CIVAUX/2 CHOOZ).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Possibilité d'une option technique sur une partie du périmètre de l'affaire.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 84 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une garantie financière pourra être demandée par EDF au titre du futur marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement EDF sera réalisé sur ressources propres. Le paiement sera réalisé à 60 jours à compter de la date d'émission de facture. Il pourra être réalisé le versement d'avances et/ou d'acomptes correspondant aux prestations réalisées.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Si le candidat ne possède pas en propre les moyens et les références demandés plus loin dans le présent avis, il doit prévoir les dispositions nécessaires dans un montage industriel pour les réunir (co-traitance) et les présenter dans le cadre de sa candidature. Seule la sous-traitance de niveau 1 est autorisée. Ne sont ainsi permis que les montages industriels permettant à une entreprise de pallier son insuffisance technique ou financière. Par conséquent, des entreprises ayant chacune les capacités techniques et financières d'exécuter seule le marché ne peuvent se grouper entre elles.

Dans ce cas, le montage industriel n'est pas imposé, toutefois:

- les sous-traitants doivent être agréés par EDF,
 - les cotraitants doivent être agréés par EDF, ou satisfont aux critères du présent avis,
 - en cas de groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché, le groupement attributaire privilégié par EDF est un groupement solidaire; Il doit être agréé par EDF,
 - en cas de groupement conjoint, la définition des lots doit être agréée par EDF,
 - les partenaires doivent être uniques et présents tout au long de la vie du marché (de la phase de préparation à l'intégration du retour d'expérience), sauf cas de force majeure,
 - un interlocuteur d'EDF, permanent et avec pouvoir de décision, est désigné chez chacun des partenaires,
 - en cas de groupement d'opérateurs économiques, EDF interdit la possibilité pour les entreprises de participer à plusieurs groupements ou de répondre simultanément à titre individuel et au titre d'un groupement. Le candidat indique le montage industriel qu'il prévoit dans le cadre du présent avis FR Formulaire standard 05 — Avis de marché — secteurs spéciaux 7 / 24 en précisant la nature, la composition et l'organisation des responsabilités au sein de ce montage industriel et les qualifications des sous traitants. Ce document est à compléter et à remettre avec l'ensemble de la candidature. EDF se réserve le droit d'exiger du groupement candidat, sous peine d'irrecevabilité, une attestation émanant d'un cabinet d'avocat spécialisé certifiant de l'utilité de la constitution du groupement au regard du marché et de sa conformité au droit de la concurrence. Ce document devra faire la démonstration que l'association de compétences projetée permet effectivement une complémentarité technique et /ou économique indispensable.
 - En cas de groupement d'entreprises attributaire du marché, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci coordonne les prestations de chacun des membres du groupement, représente ceux-ci auprès d'EDF et est solidaire des obligations contractuelles de chacun d'entre eux. EDF accepte que chacun des autres membres du groupement ne soit engagé que pour les prestations qui lui seront attribuées (groupement «conjoint»). EDF accepte également que chacun des membres du groupement soit engagé pour la totalité du marché (groupement «solidaire»).
- Le candidat indique le montage industriel qu'il prévoit dans le cadre du présent avis en précisant la nature, la composition et l'organisation des responsabilités au sein de ce montage industriel.
- Les GME doivent être constitués d'entreprises ayant manifesté leur intérêt en réponse à l'avis de marché. Ils peuvent être constitués lors de la phase de consultation et au plus tard au moment de la remise des offres techniques.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

1) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure,

2) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 1146-1, L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail,

3) Les candidats soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les candidats admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché,

4) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement candidates à un marché,

5) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail et qui, à la date à laquelle ils soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation.

Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une des situations citées aux points 1) à 5) ci-avant, le candidat doit produire une déclaration sur l'honneur datée et signée.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat doit, sous peine d'élimination, fournir ses trois derniers bilans financiers (pour les entreprises françaises, sous forme de liasses fiscales comprenant à minima le bilan pages 1 et 2, le compte de résultat pages 3 et 4, les annexes pages 5 et 11).

Si ceux-ci ont été transmis à une Unité d'EDF depuis moins d'un an, le candidat indiquera à qui et ne joindra que le nouveau bilan s'il est paru.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Le candidat doit, sous peine d'élimination, satisfaire aux présentes conditions minimales, demandées par l'entité adjudicatrice.

Le candidat doit fournir obligatoirement les engagements demandés ci-dessous; il doit fournir avec sa candidature les justificatifs mentionnés et l'intégralité des documents demandés.

Le candidat accepte la libre consultation de ses documents permettant de vérifier le bien fondé des réponses et arguments qu'il a apportés.

1. Le candidat dispose d'un système d'Assurance Qualité conforme à la norme européenne NF EN ISO 9001 «Système Qualité — modèle pour l'assurance qualité en conception, développement, production, installation et soutien après la vente», ou bien le candidat dispose d'un référentiel équivalent, ou encore s'engage à l'acquiescer avant la signature du marché. Le candidat fournit le certificat de qualification ISO 9001 ou équivalent, ou l'engagement à l'obtenir avant signature du marché.

2. Pour intervenir dans les centrales nucléaires d'EDF, le candidat doit être habilité selon la note EDF/UTO 85-114 au dernier indice en vigueur, suivant le cas n° 1. L'habilitation de niveau est la reconnaissance formelle des compétences professionnelles et en Assurance de la Qualité (AQ) d'une personne lui permettant d'exercer un degré de responsabilité donné, dans un domaine technique défini. Dans le cadre du présent marché, les intervenants doivent être habilités HN1 ou HN2. Le titulaire doit être qualifié dans les sous-domaines suivants:

— Machines tournantes / groupes de pompage / autres pompes en études, fabrication et intervention

— Chaudronnerie Tuyauterie / Soudage sur l'ESPN3 / Soudage ESPN N3, fabrication et intervention

— Chaudronnerie — tuyauterie / Echangeurs et capacités / Capacité (pour la bêche), fabrication et intervention

— Chaudronnerie — tuyauterie / Supportages hors CPP-CSP / Modification des supportages, fabrication et intervention

— Electricité & Contrôle-Commande / Contrôle Commande / Systèmes d'acquisition, traitement et transfert de données pour la conduite du processus

Le candidat s'engage par conséquent à obtenir les habilitations et les qualifications correspondantes avant la signature du marché: fournir les attestations ou l'engagement du candidat.

3. Le candidat doit posséder et apporter la preuve de son expertise en système de brumisation: dimensionnement et conception de l'installation (dont calculs thermo-hydrauliques). Et il doit également produire des éléments montrant ses compétences concernant la tenue des tuyauteries au séisme.

4. Les intervenants doivent être habilités pour travailler sur les ouvrages électriques des domaines: très basse, basse et haute tension (minimum B0/H0) et les ouvrages mécaniques et thermodynamiques (minimum M0); le candidat s'engage par conséquent à obtenir ces habilitations avant la signature du marché: fournir les attestations ou l'engagement du candidat.

5. Le personnel intervenant sur site doit faire l'objet d'une formation sûreté dite «QSP» (Qualité Sûreté Prestation). L'organisme de formation doit être agréé par EDF. Le candidat s'engage à réaliser ces formations avant la signature du marché: fournir les attestations ou l'engagement du candidat.

6. Le candidat accepte d'appliquer la réglementation française la normalisation européenne (ou équivalent), ainsi que les codes en vigueur chez EDF: fournir l'engagement du candidat.

7. Le candidat accepte d'appliquer les exigences d'EDF relatives aux conditions d'intervention sur les tranches nucléaires Française en exploitation: fournir l'engagement du candidat.

8. Le candidat s'engage à former le personnel intervenant sur site dans le domaine de la sécurité (si non déjà fait): fournir l'engagement du candidat.

9. Le candidat dispose de personnel d'encadrement de chantier lisant et parlant français:

fournir l'engagement du candidat.

10. Le candidat fournit les références récentes, dont il dispose, au cours des trois dernières années, de réalisation de prestations dans les domaines suivants:

— Etudes de conception et de réalisation, études ESP, enquêtes sur sites, analyse de risques (sécurité, en particulier opérations de levage et manutention), approvisionnement et construction en usine, montage sur site, modifications de tuyauteries RCCM 3.

— Calculs de tenue de tuyauteries sous et après séisme (préciser le référentiel utilisé dans l'affaire citée en référence), ancrage GC

11. Le candidat s'engage à fournir et présenter l'identification des références. (Centrales nucléaires, domaine industriel ou autre).

Le candidat doit fournir, pour l'identification de chacune des références produites:

— l'objet et la référence du ou des marché(s),

— la nature des fournitures, prestations et services fournis par le candidat,

— le volume (quantité, montant) des fournitures, prestations et services fournis par le candidat,

— la durée globale du ou des marché(s),

— les délais d'exécution pour la part réalisée par le candidat,

— les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation),

— la situation juridique du candidat pour le ou les marchés concernés (titulaire, co-traitant, sous-traitant en précisant le rang de sous-traitance).

Si le candidat ne dispose pas de références de réalisation de prestations dans des centrales nucléaires REP, il démontrera sa capacité technique à pouvoir effectuer les prestations demandées en établissant la similitude entre ses références en environnement industriel et une installation nucléaire. Il doit également préciser les références et le retour d'expérience associé.

12. Le candidat présente ses compétences et ses capacités en:

— moyens d'études

— moyens de fabrication ou de montage/assemblage

— moyens de montage sur site, d'essais, de mise en service

— expérience de qualification à la tenue au séisme

Pour la réalisation des prestations dans les domaines mécanique/installation et génie civil décrites au §10.

Le candidat justifie des moyens annoncés en fournissant les documents de présentation de son entreprise (plaquette, etc.), ou l'engagement à obtenir ces moyens avant la signature du marché (dans ce cas, le candidat doit préciser en outre comment il compte obtenir ces moyens dans les délais requis).

13. Si le candidat a recours à des sous-traitants ou des co-traitants, chacun d'eux doit, de la même manière que demandé aux points 10, 11 et 12 ci-dessus, avoir des compétences et disposer des moyens correspondants aux prestations qui lui seraient sous-traitées. Ces éléments sont transmis par le candidat dans son dossier de candidature.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

C4556C0130

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.4.2016 - 10:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

English. French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

EDF se réserve la possibilité de suspendre ou d'arrêter la procédure, cet arrêt ou suspension ne donnant lieu à aucune indemnisation.

Le candidat accepte l'application des pièces contractuelles administratives et techniques utilisées par EDF pour ses marchés, notamment les documents suivants:

- Conditions Générales d'Achat (CGA) version N4 d'Octobre 2015
- Normes sur les systèmes qualité: NF EN ISO 9001 (ou équivalent), et compléments EDF (SGAQ,NTAQ07-0403, NT 85/114, ...),
- Cahiers des Charges d'EDF (CSCT ou CCTP, CST, CRT, CCTG, ...), qui sera

communiqué lors de la consultation.

Le candidat accepte la libre consultation de ses documents permettant de vérifier le bien fondé des réponses et arguments qu'il a apportés.

Tout document remis par le candidat lors de la consultation doit comporter en-tête et nom du candidat; il doit être daté et signé. Si le candidat se présente sous la forme d'un groupement, tout document remis doit au surplus, comporter la désignation du co-traitant dudit document.

L'ensemble des documents doit être remis sous forme électronique, impérativement dans Portail achats EDF (sur le site <https://pha.edf.com>).

Numéro de RFI correspondant: RFX_022262

Les dossiers de candidature des entreprises intéressées devront être téléchargés sur la plate-forme d'achats électronique d'Électricité de France.

Pour l'entreprise intéressée souhaitant faire acte de candidature et n'étant pas inscrite à la plate-forme achats EDF, elle devra s'auto-enregistrer en remplissant un formulaire.

Ce formulaire d'enregistrement est accessible depuis la page d'accueil du Portail Achat sur le site <https://pha.edf.com> à l'aide du lien placé dans l'encart: « Fournisseurs, faites vous connaître! ».

La consultation sera lancée par le Portail Achats d'EDF.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Le tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <http://www.ca-paris.justice.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Le tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <http://www.ca-paris.justice.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.3.2016